

A QUI APPARTIENT L'AVENIR DE PARIS 8 ?

Au mois de novembre 2010, le président informait la communauté universitaire de la venue de quatre inspecteurs de l'IGAENR pour expertiser la capacité de Paris 8 à passer aux compétences élargies en 2012.

Il était nécessaire de serrer les dents et les rangs devant cette visite tant redoutée ! Tout le monde a donc été mobilisé : des UFR et des instituts ont été sollicités et les personnels BIATOSS, plus particulièrement ceux des services centraux, ont été soumis à une forte pression durant des semaines.

Pour quel(s) résultat(s) ? Eh bien, personne ne le sait, exception faite du président !

Après leur visite, les inspecteurs ont transmis un pré-rapport pour que l'Université puisse, le cas échéant, objecter leurs constats et répondre aux interrogations du Ministère, avant rédaction du rapport définitif.

Souvenez-vous...

Tous les présidents, avant celui-ci, transmettaient ce pré-rapport aux services concernés, aux directeurs d'UFR et d'instituts, ainsi qu'aux membres des conseils pour qu'**ENSEMBLE, COLLECTIVEMENT**, la voix de Paris 8 s'exprime au travers des réponses faites.

Les temps ont bien changé...

Cette fois-ci le pré-rapport est tenu secret.

Les membres des conseils l'ont demandé à maintes reprises, mais en vain !!!

Pire encore...

D'aucuns pourraient se dire que ce pré-rapport n'appelle pas de réponse et qu'il encense les chantiers entrepris pour le passage aux RCE. Mais dans ce cas, nul doute qu'il eut été largement diffusé y compris sur écrans géants !

Sans être pessimiste, faisons preuve de réalisme... Une réponse a bien été formulée et sans doute déjà transmise !

Vient alors le temps des questions... Où, quand, comment ?

Mais par qui a-t-elle été rédigée cette fameuse réponse ? Quel en est son contenu ?

Le président est en train d'engager l'avenir de Paris 8 alors même qu'il n'a pas le mandat pour agir seul. Quoi qu'il pense, il reste en effet comptable devant les conseils et l'ensemble des membres de Paris 8.

Il est temps que Pascal Binczak rende compte publiquement de ses choix et actes politiques comme il s'y était engagé lors de la campagne et conformément à la plate forme d'idées sur laquelle il a été élu !!!